

I

L E T T R E A M^{R.} ***

*Sur la Description du Feu d'Artifice de l'Hôtel de Ville
de Paris, sous le titre du Temple de l'Honneur.*



Uriez vous crû MONSIEUR, qu'il y eut des personnes assez delicates pour ne pas approuver le titre de TEMPLE DE L'HONNEUR, dont je me suis servi au dessein du Feu d'Artifice préparé pour l'erection de la Statuë du Roy dans l'Hôtel de Ville de Paris. Ce terme leur a paru sentir les restes de l'Idolatrie, & ils ont crû qu'en un temps ou tant de personnes ont tout recemment abjuré leurs erreurs pour embrasser la Religion Catholique, il seroit d'une consequence dangereuse de voir par authorité publique éllever un Temple de l'Honneur, & rappeller le Paganisme dans une Ville Chrétienne, pour y ériger une Statuë à un Roy tres Chrétien, qui s'est déclaré de tant de manieres le Protecteur de la Religion.

Comme je suis persuadé que cette delicateſſe eſt un pur effet d'ignorance, ou la malignité n'a point de part, je juge avec l'Apostre S. Paul, que les personnes de mon caractere font autant obligez à corriger les erreurs des ignorans, qu'à ſatisfaire les personnes les plus éclairées dans les doutes raisonnables qui peuvent naître dans leurs esprits.

Ces personnes auroient ſouhaité qu'on eut employé le mot de Palais de l'Honneur, plutot que celuy de Temple, aussi peu instruits du sens véritable de ce terme, que de la signification naturelle de l'autre.

Le mot de Temple ne ſignifie pas proprement un lieu consacré, ny purement affecté à des exercices de religion. Il ſignifie un lieu élevé & tellement disposé qu'il peut eſtre vû de tous costez, d'où vient le mot de contempler, pour dire considerer & regarder avec une profonde attention. Les Augures qui feſoient profession aux ſiecles de l'Idolatrie de conjecturer ſur l'avenir par l'inspeſtion du Ciel, donnerent le nom de TEMPLES à ces quatre parties du Ciel que nous nommons points Cardinaux, & y obſervoient exactement les Phénomènes dont ils fe ſer-voient pour établir leurs conjectures.

Nec mare nec tellus, nec cœli lucida templa.

Dit le Poete Lucrece livre i. vers. 1013. & v. 1063.

Spontè suā poſſint in cœli templis volare.



*Sapientibus
& insipienti-
bus debitor
sum. Rom 1*

2
Manilius l. i. v. 448. Cœli fulgentia templæ.

Et quoniam docui mundi mortalia templæ

Esse, & nati vo consistere corpore cœlum.

Lucr. l. 6. v. 41. & 42.

Lucrece appelle aussi le Ciel le Temple mobile du monde.

At vigiles mundi magnum & versatile templum

Sol & Luna suo lustrantes lumine circum.

*Templum propriè locus,
vel in cœlo
notatus ab Augure vel in terra à tuen-
do id est conspi-
ciendo di-
ctum, quod ex omni parte, vel quod ex eo omnis pars aspici posse.
Primo autem calum ipsum dictum est
Templum, quia ipsum primo tuemur
Donatus.*

Cic. pro domo

Les Augures donnerent le même nom aux endroits de la terre les plus découverts, d'où ils observaient le vol des oiseaux & entre les formules qu'ils employoient en désignant ces lieux, ils donnaient le nom de Temples à certains buissons plus remarquables que les autres, en disant *Templa tēsqua suntō*.

Le Ciel se nommoit Temple [dit le Grammairien Donat] parce qu'on le voit de tous costez, & que d'abord il se présente aux yeux de tout le monde. Ainsi comme le mot de Ciel que la Religion a consacré, n'empesche pas qu'on ne s'en serve pour expliquer le plafond d'un lit, que l'on nomme communement ciel de lit, je ne vois pas pourquoi on ne pourroit pas retenir le mot de Temple pour dire un lieu public, éminent, considérable, celebre, distingué ; puisque même Ciceron s'en sert pour exprimer le Palais, *Curia est sedes ac Templum publici Consilii*, N'est ce pas ainsi que l'on peut nommer l'Hostel de Ville de Paris, à l'exemple de celuy dont Ciceron a dit *Curia Hostilia Temp'um erat, licet sacra non esset.*

Les parties les plus éminentes de la langue ont le nom de Temples, dans Lucrece.

Lingua circum sudantia templæ.

V. 6. 28.

Comme nous nommons palais la partie supérieure de la bouche le cerveau où se forment les pensées est appellé par le même Auteur le temple de l'esprit. *Fert humanum in pectus, templaque mentis.* 5. v. 104.

Nous nommons aussi les deux costez de la teste entre l'œil & l'oreille Temples de Tempora, sans que personne en ait été jusqu'à présent scandalisé.

Mais quand même ce terme ne conviendroit qu'à des édifices Sacrez, pourquoi ne pourroit on pas dans un sens figuré s'en servir pour les puissances de la terre, qui sont des personnes sacrées ? On a bien souffert que durant plus d'un siecle les herétiques donnaissent le nom de Temples aux lieux de leurs assemblées, qui n'estoient que des lieux où le mensonge, l'erreur, & l'impiété exerçoient une fausse Religion ; car on ne peut pas dire que le Temple de Charenton fut le Temple du vray Dieu. On souffroit aussi par un abus encore moins soutenable que l'on nommat les herétiques Messieurs de la Religion, nom qu'ils avoient injustement usurpé puisqu'ils estoient en effet les ennemis déclarez de la Religion qu'ils avoient voulu destruire en pretendant de

Sidonius Apollinaris qui fut un grand Evesque & un Saint canonisé, n'a pas eu la delicatesse de nos scrupuleux, luy qui adressant des Vers à l'Empereur Anthemius, que Theophanes appelle un homme tres Chrestien, qui a gouverné l'Empire avec beaucoup de pieté & de Religion, luy offre le sacrifice de toutes les langues, & l'asseure que tous les cœurs des Romains vont estre autant de Temples où il recevra & leurs vœux & leurs respects.

A' i'p xpisn
xcrat'z g
ētōpōe tlu
panclat
ibévar.
Theop. in
Chalon.

Ergo colat variae te Princeps Hostia lingua,

Nam nova Templa tibi Peclora nostra facis.

Nous lissons dans les annales Ecclesiastiques de Baronius que l'an 1186, un Geofroy de Viterbe presenta au Pape Victor 3. un ouvrage de prose & de Vers intitulé, *Pantheum*, qui estoit le nom du temple des fausses divinitez, sans que le Pape y trouvat rien à dire, & depuis environ 30 ans il a paru en deux volumes des discours sur les festes des Saints sous ce titre *Cœleste Pantheum, sive Cœlum novum in festa & gesta Sanctorum totius anni.* avec l'approbation de Mr. Devalembourch Chanoine de l'Eglise de Cologne, si scavant & si connu par ses ouvrages sur l'Ecriture Sainte & sur les controverses.

Enfin on pourroit donner cent exemples des Temples de la Gloire, de la Renommée, de la Justice, de la Paix de la Sagesse, de la Valeur, de la Memoire, de l'Immortalité, dont tous les écrits non seulement des Poëtes, mais encore de nos Orateurs & de nos Historiens mesme sont remplis, ce qui a fait dire fort plaisemment à un homme d'esprit, que les faiseurs de Decorations estoient des Templiers, par ce qu'il ne voyoit de tous costez que Temples, de la Reconnoissance, de la Mort, de la gloire, &c.

Ce n'est pas, MONSEUR, le seul scrupule qu'on a eu sur la description de ceste Fête. L'inscription generale de ce pretendu Temple de l'Honneur a tout à fait scandalisé ces zelez: Quoy dire de la Ville de Paris à l'égard du Roy, *Devota numini Maiestatique eius.* Cela n'est-il pas une pure flaterie du Paganisme, qui reconnoissoit les Empereurs & les Puissances de la terre pour des Divinitez?

Autre scrupule qui naist d'ignorance ainsi que le premier: Car le mot Latin *Numen*, ne signifie pas en son sens naturel la Divinité, mais la Volonté. C'est un mot formé d'un ancien Verbe qui n'est plus en usage. *Nuo volo*, d'où l'on a derivé *nutus: annuo innuo, renuo.* Ciceron nomme l'autorité du Senat *Numen Senatus.* Virgile dit,

Non hæc sine numine diuum.

Pour dire que cela n'est pas fait sans la volonté des Dieux. Ainsi quand on dit de la Ville de Paris, *Devota numini maiestatique eius.* Cela veut dire dévoüée à l'autorité & à la Majesté du Roy, c'est à dire, à son service. Cependant pour prevenir les esprits foibles, on avoit rendu ces mots Latins en ceux cy de nostre Langue. *Devoüé à Dieu & au service du Roy*, qui est l'image de la Majesté Divine.

Ego dixi dicitur
etatis.
Psal. 84.

S'il y avoit de l'impiété à se servir de ces termes pour les puissances de la terre, qui sont hommes comme nous, il faudroit s'en prendre à Dieu même, qui leur donne le nom de *Divinitéz* dans les Oracles Sacrez. *I'ay dit vous estes des Dieux*, dit-il aux Princes & aux Magistrats dans le Pseau. 81. Le Fils de Dieu se servit de cette autorité pour se iustifier contre les Juifs qui l'accusoient de blasphemer quand il se nommoit Fils de Dieu. *N'est il pas écrit dans vostre Loy, i'ay dit que vous estes des Dieux?* Si donc elle appelle Dieux ceux à qui la parole de Dieu est adressée, & si l'Ecriture ne peut estre destruite, comment dites vous que ie blaspheme, &c.

¶ Jeanch. 6. C'est sur ce témoignage que S. Hierôme, S. Augustin & S. Thomas ont donné le nom de Dieux aux Saints & aux personnes vertueuses. S. Hierôme sur le chap. 16. de S. Mathieu dit, *Qui de Filio Hominis loquuntur, homines sunt: Qui verò Divinitatem eius intelligunt, non homines sed Dii appellantur.* S. Augustin sur le Ps. 49. *Si filii Dei facti sumus, & Dii facti sumus; sed hoc gratia est adoptantis non naturae generantis.* S. Thomas opusc. 57. *Vt homines Deos faceret, factus est homo.* S. Augustin Lib. 9. de Civit. Dei Cap. 23. *Si homines dicti sunt Dii quod in populo Dei sunt, quanto magis immortales, &c.*

Juvenal se fert du mot *Numen* pour signifier la puissance: car il dit que rien n'est impossible quand on agit avec prudence, & non pas au hazard, comme ceux qui abandonnent tout à la fortune dont ils font leur Divinité.

*Nullum numen abest si sit prudentia: sed te
Nos facimus Fortuna Deam cæloque locamus.*

Satyr. 9.

Id est nulla virtus, nulla vis abest.

Interpr.

Enfin on ne trouvera pas un seul endroit dans l'Ecriture où le mot de *Numen* ait été employé pour signifier la Divinité, & il n'est pas plus consacré que celuy de Majesté que l'on donne sans scrupule aux Rois, quoiqu'il soit proprement un attribut de la Divinité. Enfin on n'a jamais accusé d'impiété les Recteurs des Vniversitez, de s'arroger un titre qui ne peut convenir qu'à Dieu seul, qui est si souvent nommé par les Peres de l'Eglise *Rector Vniuersitatis*.

Apres cela, MONSIEUR, je ne doute pas que les plus scrupuleux ne doivent estre satisfaits sur ces deux termes qui ont excité leurs zèle un peu mal à propos, puisqu'il ne faut avoir qu'une mediocre connoissance de la langue Latine & de l'usage de ces mots pour appaier tous les scrupules qu'une pieté delicate peut faire naître dans des ames un peu plus timides qu'instruites des mysteres de nostre Religion.

BIBLIOTHEQUE
DE L'UNIVERSITE
DE FRANCE.

Votre tres-humble & tres-obéissant
serviteur C. F. M.